



## PROVINCE NORD

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

#### CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE WAA WI LÛÛ (HOUAÏLOU)

La SÉCAL, agissant au nom et pour le compte de la province Nord, informe les entrepreneurs qu'elle lance un appel d'offres ouvert pour les travaux de construction du Centre culturel de WAA WI LÛÛ (HOUAÏLOU).

#### 1. Maîtrise d'ouvrage

Maître d'ouvrage : La province Nord  
Maître d'ouvrage mandataire : La SÉCAL

#### 2. Objet de l'appel d'offres

Le projet comprend la construction de plusieurs locaux (800 m<sup>2</sup> environ : cases, administration, expositions, animations, sanitaires, scène), l'aménagement d'espaces extérieurs et la création de voiries.

Les travaux seront réalisés en une seule tranche composée de DIX (10) lots décrits ci-dessous :

01	Macro-lot Fondations / Clos / Couvert
02	Terrassements / VRD / Aménagements extérieurs
10	Peinture
13	Électricité
14	Plomberie
16	Menuiserie Bois
19	Revêtement de sols et murs
20	Équipements / Aménagements
21	Espace coutumier
22	Plâtrerie et Faux-plafonds

#### 3. Procédure de passation

Les marchés de travaux seront passés, **en lots séparés**, après appel d'offres ouvert en application des articles 24 à 28 de la Délibération 136/CP du 1<sup>er</sup> Mars 1967 modifiée.

#### 4. Consultation, retrait du dossier et renseignements

Le dossier peut être consulté sur les lieux suivants :

- Agence Nord de la SÉCAL, 311, rue des Cassis à Koné – Tél. 47.73.80
- Cabinet PERSPECTIVE, 16, rue René Milliard à Nouméa – Tél. 27.83.93
- Mairie de Waa Wi Lûû (Houaïlou) – Tél. 42.52.20

Le dossier de consultation est mis en ligne à la disposition des opérateurs économiques sur le site [www.marchespublics.province-nord.nc](http://www.marchespublics.province-nord.nc).

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plateforme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modificatifs apportés au dossier de consultation des entreprises.

#### 5. Critères de sélection

Les offres seront jugées dans les conditions de la Délibération 136/CP du 1<sup>er</sup> mars 1967 modifiée, selon les critères fixés et pondérés mentionnés à l'article 4.1 du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

#### 6. Date et lieu de remise des offres

Les offres devront être déposées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation de la province Nord, ou déposées sous format papier contre récépissé à l'Agence Nord de la SÉCAL au 311, rue des Cassis à Koné, ou adressées et parvenues, en recommandé avec accusé de réception, à l'Agence Nord de la SÉCAL – BP 1 – 98825 Pouembout avant le **Mardi 15 octobre 2019 à 16h00**.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours.

#### 7. Autres renseignements

Les offres devront être conformes au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres joint au dossier de consultation. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent Appel d'Offres.